



## Août 2021 - Communiqué de presse

### Une rentrée 100% en présentiel à l'université de Bourgogne !

La rentrée des étudiants démarre cette semaine à l'université de Bourgogne. Elle s'échelonne jusqu'au mois d'octobre prochain. Une rentrée « 100% en présentiel » pour les étudiants bourguignons, qui reprennent le chemin des campus de Dijon, Auxerre, Mâcon, Chalon-sur-Saône, le Creusot et Nevers, toujours dans le respect de mesures sanitaires strictes.

#### Une rentrée 100% en présentiel

A l'occasion de la rentrée 2021, et conformément aux directives de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'université de Bourgogne accueillera les étudiants sur ses campus, dans les amphis et les salles de cours. L'ensemble des enseignements et activités ouvertes aux étudiants sont de nouveau accessibles.

#### Aucune contrainte de jauge ne s'applique à l'accueil des étudiants

Le passe sanitaire n'est pas nécessaire aux étudiants pour assister aux cours.

S'agissant de la lutte contre la circulation virale, les gestes barrières devront continuer d'être observés strictement. Le port du masque est maintenu dans les espaces clos.

#### Un centre de vaccination sur le campus de Dijon

La vaccination étant la meilleure arme face à l'épidémie, l'uB se félicite de pouvoir accueillir dès le 6 septembre prochain le centre de vaccination au cœur du campus de Dijon, au Multiplex. Etudiants, personnels, et grand public seront reçus sur RDV (via les plateformes de prises de RDV en ligne).

#### Organisation d'événements et manifestations scientifiques, culturels, sportifs, associatifs

L'accès à certaines activités et événements organisés dans les établissements sera **soumis au contrôle d'un passe sanitaire** :

Événements culturels et sportifs auxquels assistent des spectateurs extérieurs ou qui accueillent des participants extérieurs

Activités sportives et culturelles qui ne se rattachent pas à un cursus de formation. Est considérée comme se rattachant à un cursus de formation toute activité culturelle ou sportive qui est réalisée sur le campus et n'accueille que des étudiants et des personnels ;

Colloques ou séminaires scientifiques accueillant des personnes extérieures à l'établissement

#### Continuité pédagogique pour les étudiants cas contacts à risque

Les étudiants et personnels dont le schéma vaccinal est complet **ne sont pas considérés comme cas contacts à risque**.

Il est indiqué aux étudiants et aux personnels qui sont cas covid positifs qu'ils **doivent se mettre en isolement et qu'ils font connaître leur situation à l'établissement**.

Pour les étudiants et personnels qui sont cas contacts à risque, il leur est demandé de se mettre à l'isolement. Lorsque 3 cas covid positifs ou plus sont détectés dans un même groupe d'enseignement d'une même implantation : il est demandé aux établissements d'assurer une continuité pédagogique pour les étudiants cas contacts à risque qui ne pourront plus se rendre aux enseignements en présentiel pendant la durée de leur isolement.

#### Pour les étudiants et chercheurs internationaux

L'université de Bourgogne poursuit l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux.

Selon leur pays d'origine et leur situation vaccinale, les procédures appliquées sont différentes.

Les détails sont à retrouver sur le document édité par campus France : [https://ressources.campusfrance.org/pratique/demarches/fr/Flyer\\_Etudiants\\_fr.pdf](https://ressources.campusfrance.org/pratique/demarches/fr/Flyer_Etudiants_fr.pdf)